

Compte-rendu de réunion du conseil municipal
Séance du 15 octobre 2012 – 14 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille douze, le quinze octobre, à quatorze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 08-10-2012.

Présents : Mmes Chantal BOGET, Monique ODDOU. MM. Sébastien CATELAN, Jean-Jacques FERRERO, Dominique GUEYTTE, Raymond LECLER, Pierre MICHEL, Robert REYNAUD.

Absent excusé : M. Frédéric PINET.

1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du dernier compte-rendu

- **M. Jean-Jacques Ferrero** est nommé secrétaire de séance.
- **Le compte-rendu du 13 septembre 2012 est approuvé.**

2 – Regroupement des intercommunalités

Rapporteur : *Josy Olivier*

Une réunion a présenté pendant 4 heures les conséquences financières du regroupement des intercommunalités (Laragne, Baronnie, Val de Méouge). Les schémas ont déjà été adoptés mais les communes doivent se prononcer sur les périmètres. Sans délibération, l'avis est supposé favorable. A ce jour, on ne sait pas ce que Laragne va décider.

Sébastien Catelan rappelle qu'il n'y a toujours pas d'emplacements pour les poubelles de tri, il propose un partenariat avec le SMICTOM pour que ça avance puisque l'entreprise chargée de faire les travaux avait fait faillite et que les travaux s'étaient arrêtés à Moydans. Souvent, dans les poubelles ménagères, il y a des gravats, des bouteilles. Il faut rappeler aux habitants qu'il existe une déchetterie de qualité avec beaucoup d'heures d'ouverture. Un courrier sera fait au SMICTOM.

3 – Travaux de voirie, chemin de la distillerie, du grand Coste, choix de l'entreprise, création d'un nouveau programme, chemin de Saint-Etienne, chemin de la scierie, virements de crédits

Rapporteurs : *Pierre Michel, Josy Olivier*

Le devis de la routière du midi a été retenu par la commission d'appel d'offre pour les voiries communales de la Grand coste (20 157,50 € HT pour 190 ml) et de la distillerie (46 744,50 € HT pour 450 ml).

- **Le conseil autorise le maire à signer le contrat d'amélioration des voies communales** pour un montant total de 66 902 € HT et 80 014,79 € TTC avec la société Routière du Midi.

Pour réaliser les programmes de voirie en cours, quelques réajustements de crédits sont à prévoir sur les opérations 00193 voirie de la scierie, 00195 voirie de la plaine de l'Idane (Distillerie), voirie 00196 voirie de Pigerolles et 00197 voirie de la Grand Coste (nouveau programme). L'opération concernant le matériel doit aussi être augmenté (achat d'un barnum et d'une petite tondeuse). Le compte budgétaire correspondant aux ventes, peut être augmenté de 60 000 € puisque la maison de Pigerolles a été vendue.

COMPTES DEPENSES							Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.			
D	I	23	2315	00193	046	INSTALLATIONS, MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUE	1 000,00	
D	I	23	2315	00195	046	INSTALLATIONS, MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUE	6 000,00	
D	I	21	2188	00017	047	AUTRE MATERIEL DIVERS	3 000,00	
D	I	21	2182	00017	048	MATERIEL DE TRANSPORT	10 000,00	
D	I	23	2315	00196	046	INSTALLATIONS, MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUE	15 000,00	
D	I	23	2315	00197	046	INSTALLATIONS, MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUE	25 000,00	
							Total	60 000,00 €

COMPTES RECETTES							Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.			
R	I	024	024	OPFI	023	Produits des cessions	60 000,00	
							Total	60 000,00 €

4 – Terrains à Pigerolles, fin des travaux, virements de crédits, fixation du prix de vente, organisation de la vente

Rapporteurs : *Josy Olivier, Pierre Michel*

Les travaux de voirie derrière la maison de Pigerolles sont terminés. Le géomètre a délimité 4 lots dont les surfaces vont de 1 143 m² à 1 390 m². Le lot n° 1 comprend un cabanon en pierres. Il est proposé de retenir la somme de 23 € par m² à laquelle se rajoute le prix de la viabilisation qui aura coûté à la commune la somme de 9 € par m². Les terrains seront donc vendus 32 € le m². Le cabanon est estimé à 2 000 €. Le tout à l'égout traverse une des parcelles, il faudra le mentionner dans le compromis.

- **Le conseil fixe à 32 € le m² les terrains à vendre derrière Pigerolles et 2 000 € le cabanon soit un prix par terrain :**

Lot	Surface	Prix
Lot 1	1263 m ²	42 416,00 €
Lot 2	1264 m ²	40 448,00 €
Lot 3	1390 m ²	44 480,00 €
Lot 4	1143 m ²	36 576,00 €
Total	5060 m ²	

5 – Eclairage public, approbation devis de l'entreprise

Rapporteurs : *Josy Olivier, Pierre Michel*

Le budget prévu doit être diminué de la subvention espérée, il resterait donc 18 000 € TTC sur ce programme. Une entreprise a fait un devis correspondant aux préconisations de l'étude diagnostic. Un courrier sera fait aux HLM pour leur demander de prendre à leur charge les lampadaires du Suquet (7 380 €) avant la cession de la voirie commune.

6 – Office de tourisme

Rapporteur : *Dominique Gueyette*

Le contrat de Sylviane devait s'arrêter au 10 octobre sans possibilité de renouvellement. Les élus de Rosans ont appris cette mauvaise nouvelle juste avant la réunion de la communauté de communes. Les délégués ont donc exposé à l'assemblée communautaire leur souhait de pérenniser le poste de Sylviane à Rosans. De plus, il devenait urgent de retrouver la trésorerie de la fête du terroir dans les comptes globaux de l'office. Cela a nécessité la réunion en urgence avec Julie Ravel et Jean-Louis Rey. Pour mémoire, le budget de l'office s'équilibre à environ 62 000 € de recettes dont 16 000 €

CCIB, 15 000 € communes, 4 000 € adhésions et 17 000 € taxe de séjour (mais 3000 € prévus ne sont pas rentrés) et environ 44 000 € de salaires (deux agents). Finalement le contrat sera renouvelé pour six mois mais ensuite, il n'y aura plus d'aide. Il y aura donc une convocation de tous les maires de la communauté de communes dans un contexte de pleine restructuration de la compétence tourisme (transformation de Buëch.com en Provence des montagnes, etc.).

Vu les projets prévus, il serait souhaitable de consolider le poste de Rosans sur 35 heures et il a été remarqué que Sylviane avait beaucoup aidé pour la fête du terroir.

7 – Raton, route forestière, eau potable

Rapporteur : Josy Olivier

Route Forestière DFCL. L'ONF a préparé l'appel à concurrence. Une réunion sur place est prévue le 24 octobre, les entreprises ont jusqu'au 13 novembre pour présenter leur offre.

Eau. Un technicien du conseil général va préparer un cahier des charges pour l'étude.

8 – Grand pré, réglementation (barbecue, etc.)

Rapporteur : Josy Olivier

Pour les habitants du grand pré, il conviendrait de prévoir une réglementation générale (animaux, parkings, plantations, barbecues, etc.). Le maire demande qui voudrait participer à cette réflexion. Il faudra faire aussi le suivi des travaux. Ensuite, les habitants seront invités pour être tenus informés.

➤ **Chantal Boget, Monique Oddou, Josy Olivier, Raymond Lecler, Pierre Michel souhaitent travailler dans cette commission.**

9 – Maison de santé

Rapporteur : Jean-Jacques Ferrero

L'adjoint propose la délibération suivante :

Pour tenter d'enrayer la désertification médicale qui guette plusieurs territoires de notre région. Le conseil régional a voté en février 2011 un nouveau dispositif de santé, la maison régionale de santé. Il s'agit de retrouver une offre de soins de proximité. Cette politique vise à lutter contre les déserts médicaux et à améliorer la médecine de premier secours ainsi que les conditions d'exercice des professionnels. Notre commune et plus généralement notre canton ainsi que d'autres communes limitrophes sont particulièrement concernés par cette mesure. En effet, situé au cœur des Baronnies du futur parc régional, à 70 kms de Gap, 50 kms de Sisteron, 40 kms de Laragne et Nyons, Rosans (523 habitants 16 habitants au km²) fait figure d'une commune particulièrement enclavée, notamment en matière de santé. A cet enclavement géographique, s'ajoute une évolution démographique qui verra à l'horizon 2015 une population de 70 personnes de plus de 75 ans. C'est pourquoi, une maison de santé pluridisciplinaire à Rosans, comprenant à terme médecins, infirmiers, kiné, voire dentiste, permettrait tout à la fois de répondre aux besoins de santé des populations de notre commune, du canton (éventuellement des cantons environnants) et permettrait à la communauté de santé ainsi créée de sortir de leur isolement et de favoriser les échanges.

Une maison de santé pluridisciplinaire à Rosans permettrait

a) D'assurer la permanence des soins 7 jours sur 7

b) D'élargir les horaires de l'accès aux soins

c) De permettre l'accès aux soins des handicapés et des personnes à mobilité réduite par un aménagement spécifique

d) De mettre en place la télé expertise, web conférence, téléconsultation, téléassistance, etc.

e) Des actions de prévention

C'est pourquoi.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL DE ROSANS

Voix pour : 9

Voix contre : 0

Abstention : 0

en partenariat avec l'Association pour le maintien et le développement de la ruralité dans les Alpes du Sud (AMDRAS) décide d'engager une étude et les contacts nécessaires pour établir un diagnostic de territoire et un projet médical en vue de la création d'une maison de santé pluridisciplinaire à Rosans, dans les délais les meilleurs.

10 – Bail emphytéotique administratif, proposition de reprise, projet

Rapporteur : Josy Olivier

Les acheteurs potentiels du fonds de commerce et re-preneurs du bail emphytéotique d'ACRO FABIO ont des projets d'aménagement y compris le changement de l'entrée piétonne et le parking. Le conseil n'est pas opposé au projet mais ne peut pas se prononcer immédiatement.

➤ **Les membres du conseil iront voir sur place jeudi matin à 10 h.**

11 – Questions diverses

- Un habitant de Montferrand-la-Fare demande s'il est possible d'aménager une piste d'atterrissage au lieu dit Le Carrelet. De plus amples informations seront demandées.
- Un devis pour l'engin roulant multiservices a été fait
- Affouage. Relancer les retardataires.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 17 h 30.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1^{ère} adjoint	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2^{ème} adjoint	Secrétaire de séance	
GUEYTTE Dominique, 3^{ème} adjoint	X	
BOGET Chantal	X	
CATELAN Sébastien	X	
LECLER Raymond	X	
ODDOU Monique	X	
PINET Frédéric	Absent excusé	
REYNAUD Robert	X	